



Escroquerie sentimentale

Par **Han55300**, le **16/11/2020** à **15:33**

Bonjour. J'ai rencontré une femme albanaise en janvier 2020. On c'est promis en mariage. Et cette semaine je me suis aperçu qu'elle avait une autre personne. Elle m'a fait acheter des bijoux et parfums de luxe, payer des factures, envoyé de l'argent à sa famille. Comment puis-je me retourner juridiquement ? Cordialement. M. xxxxxx

Par **youris**, le **16/11/2020** à **15:57**

bonjour,

vous avez rencontré physiquement cette femme ou uniquement par internet ?

avez-vous un document écrit de cette promesse de mariage ?

apparemment, vous ne connaissez pas, l'adage indiquant que les promesses n'engagent que ceux qui y croient et non ceux qui les font.

par principe, les cadeaux et autres donations sont irrévocables.

je crains que vous n'ayez aucun recours.

vous pouvez toujours lui demander de vous rembourser en la menaçant de déposer une plainte contre elle.

salutations